

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **28 (1902)**

Heft 15

PDF erstellt am: **12.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET ARCHITECTES. — Paraissant deux fois par mois.

Rédacteur en chef. M. P. HOFFET, professeur à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Université de Lausanne.

SOMMAIRE : *Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne. Architecture*, par M. Bezencenet, architecte, Lausanne. — *L'adduction des Eaux du Pays-d'Enhaut de Sonzier sur Montreux à Lausanne (suite)*, par M. F. Rochat-Mercier, ingénieur, Lausanne, avec une planche hors texte. — *Forces motrices du Lac Tanay (suite)*, par M. A. Boucher, ingénieur, Prilly. — *Installations électriques de la Commune de Lausanne*, par M. A. de Montmollin, chef du service de l'Electricité, Lausanne. — *Le « Lausanne », bateau-salon de la Compagnie générale de Navigation sur le lac Léman*, par M. M. Cornaz, ingénieur, Ouchy, avec une planche hors texte. — **Divers** : La sortie sud du tunnel du Mont-d'Or, avec deux planches hors texte. — Monument de Guillaume-Tell, à Lausanne, avec une planche hors texte. — Cabestans électriques. — Catalogue illustré des machines et appareils servant à la fabrication des briques de sable.

## Hôtel des Postes et des Télégraphes, à Lausanne.

### I. — Architecture.

Ensuite du concours de plans ouvert en 1894 par le Département fédéral de l'Intérieur pour la construction d'un Hôtel des Postes et des Télégraphes à Lausanne, nous fûmes chargés de l'élaboration des plans définitifs de l'édifice projeté, sur la base de nos projets ayant obtenu un 1<sup>er</sup> et un 2<sup>e</sup> prix dans ce concours.

Après diverses réductions et modifications apportées au programme de la construction, dans le but de diminuer le coût de celle-ci, les plans furent adoptés par les Chambres fédérales dans leur session de mars 1896.

Les travaux de construction, commencés la même année, ont été achevés à la fin de 1900.

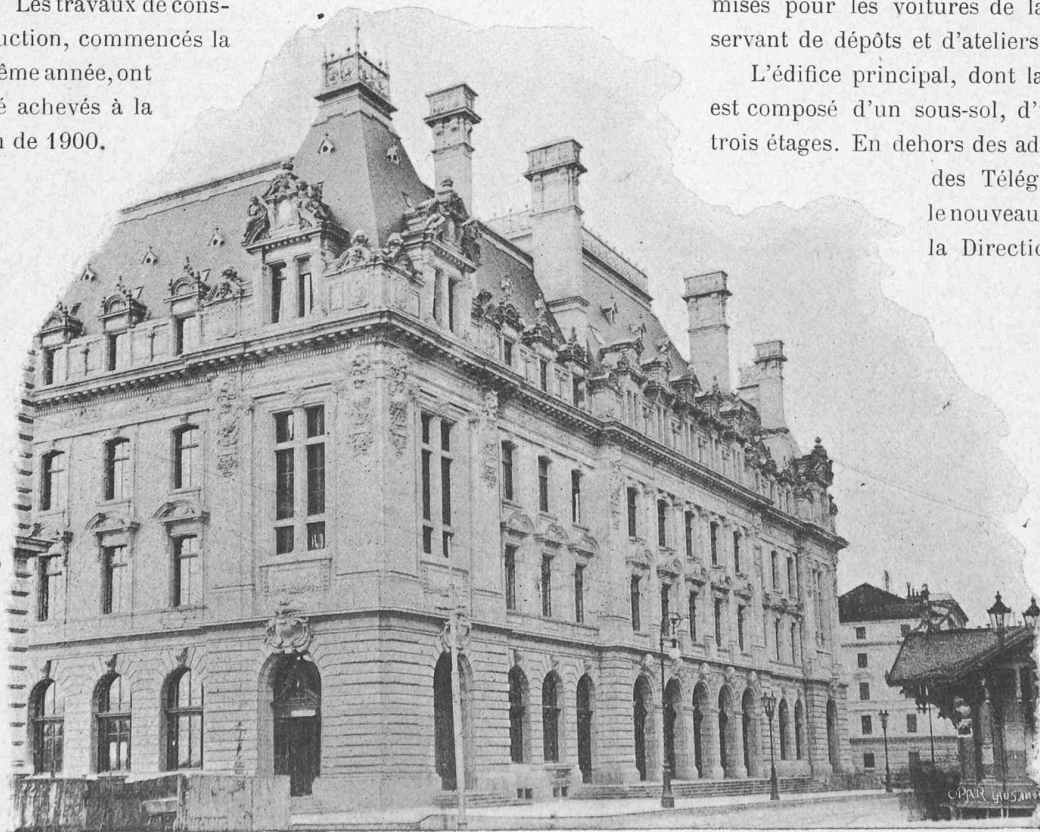


Fig. 1. — Façade principale (nord).

Les plans reproduits par le *Bulletin technique* sont, croyons-nous, suffisamment complets pour qu'il soit inutile d'entrer dans de longs développements au sujet de l'aménagement et de la distribution du bâtiment et de ses annexes; nous nous bornerons donc à décrire sommairement les dispositions principales qui ont servi de base à ces constructions.

L'emplacement sur lequel a été érigé l'Hôtel des Postes, au-dessous du temple de St-François, a une surface de 5225 m<sup>2</sup>, sans le terrain restant disponible en aval.

Le bâtiment principal a été disposé de façon à ménager, du côté sud, une cour (fig. 2) aussi grande que possible, destinée au service des fourgons des messageries.

Cette cour a une surface de 1300 m<sup>2</sup> sans les voies d'accès. Au-dessous de celle-ci se trouvent de vastes remises pour les voitures de la Poste et divers locaux servant de dépôts et d'ateliers pour le Téléphone.

L'édifice principal, dont la surface est de 1840 m<sup>2</sup>, est composé d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de trois étages. En dehors des administrations des Postes, des Télégraphes et du Téléphone, le nouveau bâtiment contient encore la Direction d'arrondissement des Douanes.

Ces administrations ont été réparties comme suit entre les divers étages :

Le sous-sol est spécialement réservé aux archives de la Poste, au chauffage central, aux dépôts et magasins du télégraphe et du téléphone, ainsi qu'à la chambre d'arrivée des câbles téléphoniques.

Un ascenseur relie cet étage avec le rez-de-chaussée et les combles.